

*Questions orales*

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Tout d'abord, monsieur le Président, le député a fait une fausse supposition. Bien sûr que nous protestons et que nous n'acceptons pas cette déclaration, mais le député devrait peut-être lire les articles de l'Accord de libre-échange. J'en recommande la lecture à la Chambre.

Je vais bientôt lancer une campagne de 10 millions de dollars pour expliquer aux Canadiens tous les aspects de l'accord et leur dire comment en bénéficier au maximum. Au lieu de s'opposer et de faire de l'obstruction, le député devrait examiner les dispositions de l'accord, car il y trouverait un article aux termes duquel les Américains acceptent certaines clauses d'antériorité concernant la côte est du Canada, mais se réservent le droit d'interjeter un appel en vertu du GATT si jamais une telle démarche leur semble justifiée à l'avenir. C'est leur droit inaliénable, mais nous allons nous opposer fermement s'ils empruntent cette voie.

LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE—LE CONTRAT AVEC JOHN LASCHINGER

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international et concerne le contrat juteux accordé à M. John Laschinger, qui avait organisé la campagne du ministre à la direction du parti conservateur. Le bureau du négociateur commercial coûte aux alentours de 30 millions de dollars par an. De plus, au moins 12,7 millions ont été consacrés à la dernière campagne publicitaire en faveur du libre-échange. On nous parle maintenant d'une nouvelle campagne de 10 millions, à laquelle M. Laschinger participera. Cela portera le total général à 52,7 millions de dollars.

Sur ce dernier contrat de 10 millions, combien d'argent ira à l'ami du ministre? Le ministre ne trouve-t-il pas cette relation un peu trop incestueuse?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, nous nous sommes habitués à ce genre de bassesse de la part du député. Cela me fait penser à Thomas Carlyle. Comme quelqu'un lui disait qu'il aimerait lui présenter Algernon Swinburne, il a répondu qu'il ne pouvait porter de l'intérêt à une personne capable de s'asseoir dans un égout et de le salir.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Je range l'honorable député dans la catégorie des Swinburne.

En ce qui concerne la question, nous envisageons d'organiser une campagne de 10 millions de dollars pour permettre aux Canadiens de mieux profiter de l'Accord de libre-échange lorsqu'il entrera en vigueur. Elle comprendra une série de colloques et de conférences un peu partout au Canada ainsi que la réalisation d'études dans différentes industries afin de leur montrer comment exploiter au maximum les possibilités du marché américain, lorsque les droits de douane commenceront à baisser.

En ce qui concerne M. Laschinger, il jouera le rôle d'expert-conseil dans cette campagne. Il ne s'agit pas d'un travail à temps plein.

**M. Boudria:** La belle affaire!

**Mme Copps:** C'est un travail à temps partiel de 10 millions?

**M. Crosbie:** Monsieur le Président, si on veut bien me permettre de terminer ma réponse, je dirai que ce contrat ne ressemble pas à ceux qui distribuaient le gouvernement précédent.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Nous devrions peut-être passer à la question suivante. Le ministre pourra alors répondre.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, nous avons vraiment de la chance que ce soit seulement un travail à temps partiel. Cela nous coûterait drôlement cher, autrement!

[Français]

ON DEMANDE LE DÉPÔT D'UN CONTRAT

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** J'aimerais demander au ministre du Commerce extérieur s'il est maintenant prêt à déposer le contrat en cette Chambre aujourd'hui, afin que les Canadiens puissent savoir combien cela a coûté pour que M. Laschinger soit le gérant de campagne du ministre?

[Traduction]

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, comme je le disais, le contrat de M. Laschinger aura probablement une durée de trois mois. Il pourra être renouvelé et le sera sans doute. C'est l'une des personnes les plus compétentes qu'on puisse trouver dans ce domaine.

Le contrat aura une valeur de 25 000 \$, dépenses comprises. Il ne s'élèvera pas à 5 millions de dollars, comme l'a laissé entendre hier le député de Winnipeg, ni à aucun de ces chiffres pharamineux qui ont été cités. M. Laschinger détient une maîtrise en administration des affaires et a occupé pendant quatre ans d'importants postes dans la fonction publique ontarienne, notamment comme directeur du développement des petites entreprises et directeur du développement du commerce international. M. Laschinger a beaucoup d'autres talents, qui le portent parfois à tenter l'impossible. Il m'avait aidé dans ma campagne à la direction du parti.

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

LA GARDE DES ENFANTS

LE PROGRAMME NATIONAL—LE FINANCEMENT À FRAIS PARTAGÉS

**Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Les médias rapportent que la mise en oeuvre du programme du gouvernement en matière de garde d'enfants est retardée à cause de problèmes de financement. Le ministre reconnaîtra-t-il maintenant le besoin réel de services de garde qui, il l'admet lui-même, coûteront 1,5 milliard de dollars de plus, somme qu'il aurait préféré attribuer sous forme de mesures fiscales? Va-t-il repenser sa méthode de financement des services de garde d'enfants? Supprimerait-il la limite relative au partage des coûts afin que les frais réels de garde soient partagés de façon plus équitable avec les provinces?